**Introduction au cours**

**MODULE 0**

**Introduction**

Ce module donne un exemple pour savoir comment démarrer un atelier. Il définit un ensemble d'objectifs et amène les participants à exprimer leurs attentes quant à l'atelier. Il aborde également l'ordre du jour et amène les participants à se présenter les uns aux autres.

**Aperçu du module :**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Sujet/ Activités** | **Descriptif** | **Durée**  **(min.)** | **Matériel** |
| **1. Prise de contact** | Présentation :   * Attentes * Objectifs du cours * Objectifs de la formation * Règles de base et normes | 40 | POWERPOINT  Tableaux à papiers  Imprimer l'Annexe i  Imprimer l'Annexe ii  Imprimer l'Annexe iii |
| **2. Présentations** | Travail de groupe sur :   * Trouver des points de convergence * Se présenter les uns aux autres | 15 | Tableau à papiers |
| Thème facultatif  **3. Ressources globales pour la gestion de camps** | Présentation :   * Ressources globales | 10 |  |
| **Durée totale des activités** | | **65 minutes** | |

**Points clés du module**

* Il est important de réfléchir aux attentes que vous espérez combler au travers de cette formation en vue de s'assurer qu'elles soient réalistes et puissent être remplies.
* Cet atelier vous aidera à comprendre et à résoudre un certain nombre de difficultés pratiques rencontrées lors de la mise en place d'une réponse aux besoins des populations déplacées dans des camps ou installations similaires.
* La gestion et coordination des camps (CCCM) s'efforce d'améliorer les conditions de vie durant les déplacements de populations, d'assurer l'assistance et la protection aux déplacés internes dans les sites de déplacement, ainsi que de rechercher des solutions durables pour mettre fin aux déplacements temporaires, en procédant à une fermeture organisée et à une suppression progressive des sites de déplacement.
* L'installation et la gestion d'un site de déplacement affectent la qualité de vie et la capacité des résidents à se remettre de la catastrophe qu'ils ont vécue.
* La gestion et la coordination des camps respectent les droits fondamentaux des personnes déplacées à vivre dans la dignité. Tous les acteurs nationaux et internationaux intervenant dans une situation d'urgence ont le devoir de protéger ceux qui sont affectés par la crise, y compris de les protéger contre les violences sexistes.

**1. Prise de contact**

**Objectif d'apprentissage**

Acquérir la motivation de participer activement à l'atelier.

Comprendre le déroulement de l'atelier (feuille de route) et les sujets qui y seront abordés.

Comprendre l'intérêt de l'intégration des fondamentaux liés aux violences sexistes dans le matériel de formation.

**Matériel et préparation**

* Installer le vidéo-projecteur
* Modifier la diapositive "nom du lieu" afin d'indiquer le lieu de la formation
* Imprimer les documents administratifs (fiche de présence, liste des contacts, ordre du jour)
* Ajouter toutes les notions revenant fréquemment lors de l'atelier dans la diapositive réservée aux définitions afin de permettre à tous les participants d'avoir la même compréhension des termes
* Modifier et rectifier les objectifs généraux de l'atelier
* Préparer sur le tableau-papier les explications sur les règles du groupe ainsi que sur le parking

**Durée :**  **40 min.**

|  |  |
| --- | --- |
| **Diapositive** | **Consignes** |
| **Nom du lieu** | * Ne pas oublier de modifier cette diapositive pour y afficher le bon nom et la bonne photo. * Accueillir les participants et les inviter à remplir la fiche de présence. * La gestion et coordination de camps (CCCM) s'efforce d'améliorer les conditions de vie durant les déplacements de populations, assurer l'assistance et la protection aux déplacés internes dans les sites de déplacement, ainsi que de rechercher des solutions durables pour mettre fin aux déplacements temporaires, en procédant à une fermeture organisée et à une suppression progressive des sites de déplacement. * L'installation et la gestion d'un site de déplacement affectent la qualité de vie et la capacité des résidents à se remettre de la catastrophe qu'ils ont vécue. * Cet atelier permettra aux participants de comprendre et de résoudre des difficultés pratiques que posent la gestion et la coordination de camps. Expliquer les avantages de ce cours pour le lieu et les participants. * Au cas où un intervenant externe est en charge du discours inaugural, suivre le protocole local. |
| **Attentes** | * Demander aux participants d'indiquer sur un feuillet autocollant 3 attentes qu'ils espèrent voir combler à l'issue de la formation et les coller sur les grandes feuilles exposés dans la salle. * Si les participants ont déjà terminé le LNA (comme formation préliminaire), il revient au formateur de leur présenter les attentes sur un tableau prévu à cet effet et demander s'ils souhaitent ajouter quelque chose. |
| **Message clé** | **Récapitulatif :** Il est important de réfléchir aux attentes que vous espérez combler au travers de cette formation en vue de s'assurer qu'elles soient réalistes et puissent être satisfaites.  ***Astuce destinée au facilitateur : Inviter les participants à échanger sur le message clé à partir de la photo avant de passer à la diapositive suivante dévoilant le message.*** |
| **Objectif du cours** | * Expliquer ce qui a motivé l'organisation de cet atelier. |
| **Message clé** | **Récapitulatif :**  Il est important de réfléchir aux attentes que vous espérez combler au travers de cette formation en vue de s'assurer qu'elles soient réalistes et puissent être satisfaites.  ***Astuce destinée au facilitateur : Inviter les participants à échanger sur le message clé à partir de la photo avant de passer à la diapositive suivante dévoilant le message.*** |
| **Objectifs de la formation CCCM** | * Annoncer les objectifs globaux de la formation. |
| **Concernant la gestion de camps** | * Procéder à l'explication des termes qui seront fréquemment utilisés lors de la formation. L'un des plus importants à définir est le mot "camp", qui peut être relié à plusieurs types de camps ou d'installations similaires : les camps planifiés, les camps indépendants, les centres collectifs, les centres de réception, de transit et d'évacuation. |
| **Message clé** | **Récapitulatif :** La gestion et coordination de camps (CCCM) s'efforce d'améliorer les conditions de vie durant les déplacements de populations, d'assurer l'assistance et la protection aux déplacés internes dans les sites de déplacement, ainsi que de rechercher des solutions durables pour mettre fin aux déplacements temporaires, en procédant à une fermeture organisée et à une suppression progressive des sites de déplacement.  L'installation et la gestion d'un site de déplacement affectent la qualité de vie et la capacité des résidents à se remettre de la catastrophe qu'ils ont vécue.  ***Astuce destinée au facilitateur : Inviter les participants à échanger sur le message clé à partir de la photo avant de passer à la diapositive suivante dévoilant le message.*** |
| **Durée de l'atelier** | * Modifier cette diapositive pour afficher les séances et horaires prévus pour les modules que vous couvrirez durant l'atelier. Sinon, vous pouvez utiliser une copie de l'ordre du jour imprimé. * Distribuer une copie de l'ordre du jour. * Préciser et mettre l'accent sur les avantages à retirer du cours. Décrire les notions qui seront abordées en tenant compte du contexte. Citer le type d'activités qui mènera à des discussions et à la planification d'actions. |
| **Intégration de la notion de Violences Sexistes** | * Expliquer que le matériel de formation comprend les dernières avancées en matière de bonnes pratiques. Les agences visent à accroître les effets positifs des programmes d’assistance. Ainsi, une Agence de Gestion des Camps veillera à ce que l'assistance et les services prodigués intègreront la promotion des droits de l'homme tout au long de la durée du programme, et pas seulement lors de la phase d'évaluation, ce qui est également valable pour tout autre acteur impliqué dans l'aide humanitaire. L'élaboration de programmes efficaces présente beaucoup d'avantages pour la gestion et la coordination de camps, alors que le manque d'intégration de bonnes pratiques d'intégration peut avoir des conséquences néfastes pour les populations des camps. Voici quelques raisons à l'intégration de la question des violences sexistes dans les sites de déplacement :   + Il est beaucoup plus difficile et d'autant plus coûteux de réparer des dommages que de les prévenir !   + Les gestionnaires de camps sont les mieux placés pour défendre les droits des personnes déplacées, compte tenu surtout du faible taux de déclaration de violences sexistes.   + Les gestionnaires de camps sont présents dans les camps en permanence, alors que les acteurs chargés de la protection n'effectuent que des visites ponctuelles (une visite hebdomadaire).   + L'intégration de la notion de violences sexistes n'est pas compliquée et amène l'ensemble des acteurs présents sur les camps à s'impliquer dans cette lutte.   + Même s'il n'existe pas de projets financés indépendamment destinés à la lutte contre les violences sexistes, les activités ne sont pas abandonnées.   + Les coûts s'appliquant à la sensibilisation des violences sexistes sont moins élevés lorsqu'ils sont répartis entre les différents partenaires.   + Il incombe aux gestionnaires des camps de coordonner le traitement des problèmes liés aux violences sexistes qui affectent tous les aspects de la vie des populations au sein des camps.   + L'impunité et le manque d'assistance ont un effet profondément négatif sur la communauté toute entière. Les conséquences affectent chaque prestation de service. |
| **Message clé** | **Récapitulatif :** La gestion et la coordination de camps respectent les droits fondamentaux des personnes déplacées à vivre dans la dignité. Tous les acteurs nationaux et internationaux intervenant dans une situation d'urgence ont le devoir de protéger ceux qui sont affectés par la crise, y compris de les protéger contre les violences sexistes.  ***Astuce destinée au facilitateur :*** Inviter les participants à échanger sur le message clé à partir de la photo avant de passer à la diapositive suivante dévoilant le message. |
| **Règles de base** | * Aborder les questions pratiques ou d'ordre administratif et informer les participants au sujet :   + des procédures de sécurité ou d'évacuation ;   + d'où et à quelle heure la collation sera servie ;   + de l'emplacement des toilettes et des autres infrastructures importantes ; et   + de toute autre information utile. |
| **Normes de groupe** | * Demander aux participants de faire des suggestions par rapport aux normes de groupe. Veiller à bien mentionner : l'utilisation des téléphones portables, la présence, la ponctualité et l'écoute mutuelle des contributions de chacun (si ces points n'ont pas été évoqués par les participants). * Expliquer les règles du "parking" et préciser la manière dont vous, en tant que formateur, l'utiliserez.[[1]](#footnote-0) Indiquer où le "parking" sera placé dans la salle. * Rappeler aux participants de signer la fiche de présence. Ils peuvent encore le faire pendant la pause si cela n'a pas été fait. * Demandez-leur de vérifier l'orthographe de leurs noms et de leur adresse électronique. Assurez-vous d'avoir préparé une fiche de présence actualisée le jour suivant ou à l'issue de l'atelier afin de faciliter la mise en réseau des participants. * Expliquer la méthode d'évaluation quotidienne (ou visuelle et orale) si elle est utilisée pour cet atelier. L'évaluation visuelle et orale est une méthode employée en vue d'amener les participants à être des observateurs méticuleux : les yeux (observé ce qui est vu lors de la formation comme la présence, l'ambiance et la dynamique générale, etc.) ou l'ouïe (retenir les interventions des participants, comme le type de questions et les commentaires faits lors des séances ou pendant la pause). |
|  |  |
|  |  |

1. **Présentations**

**Objectif d'apprentissage**

Avoir une idée du regard que le groupe porte sur la gestion des camps (CM).

**Matériel et préparation**

* Feuilles grand format (flipchart) et marqueurs

**Durée :**  **15 min.**

|  |  |
| --- | --- |
| **Diapositive** | **Consignes** |
| **Présentations** | * Inviter les participants à se mettre debout en cercle. Amener les participants à se déplacer et à constituer des petits groupes (5 personnes maximum), en veillant à ce que ces groupes soient équilibrés en variant:   + les genres ;   + les pays/régions/municipalités/camps ;   + les agences ;   + les profils. * En petits groupes, les inviter à :   + Trouver 3 points communs entre eux (points personnels plutôt que professionnels) ;   + Choisir un nom de groupe ;   + S'accorder sur une attente portée par le groupe, pour l'atelier. * Pendant les présentations en groupes, distribuer une feuille du tableau à papiers et un marqueur à chacun d'eux. |
| **Travail de groupe**  group work logo.png | * Confier 2 tâches à chaque groupe :   + Préparer la présentation de chaque membre du groupe qui devra durer 30 secondes maximum, de manière à ce que le reste des participants se souvienne d'eux ;   + Faire, sur la feuille, un dessin représentant les notions de coordination et de gestion des camps.   ***Astuce destinée au facilitateur :*** Confier le même exercice à l'équipe de formation. |

1. **Ressources globales pour la gestion des camps**

**Objectif d'apprentissage**

Se familiariser aux ressources globales disponibles pour la gestion des camps.

**Durée :**  **10 min.**

|  |  |
| --- | --- |
| **Diapositive** | **Consignes** |
| **Ressources globales** | * Élaborer la contribution et le soutien du groupe global CCCM dans le contexte de la formation. Les points principaux peuvent impliquer :   + les sites Web relatifs à la coordination et gestion de camps   + les équipes d'intervention rapide   + la liste des membres CCCMCAP ou la liste d'urgence pour l'agence hôte (OIM, etc.) |
| **les ressources graphiques globales** | * Informations complémentaires sur les sites web CCCM, en mettant en évidence :   + les outils CCCM (boîte à outils)   + le site internet du groupe global CCCM   + le matériel d'apprentissage CCCM (supports de formation et ressources en ligne) |
| **FIN DU MODULE** | |
|  |  |

1. Les formateurs ont souvent recours à la méthode du "parking" afin de permettre aux participants de noter les idées qu'ils aimeraient voir abordées de façon approfondie, plus tard au cours de la formation. Il revient au formateur de consulter le "parking" à l'issue de chaque journée de formation afin de s'assurer que toutes les questions en suspens ont été abordées. [↑](#footnote-ref-0)